

Une alliance fragile : histoire et mentalités

Voici déjà trois ou quatre générations que les grands classiques du genre – Jakob Burckhardt, Johan Huizinga – se sont imposés, avant même que le label « histoire des mentalités » ne devienne d'usage courant dans le langage des historiens. Pareille lenteur tient à ce que les mentalités relèvent de trop de disciplines – psychologie, ethnographie, linguistique, historiographie – et qu'il est périlleux de s'approprier de méthodes parées du seul éclat de la nouveauté. Sans voyage à travers le Temps, il n'est pas d'Histoire et ni l'archaïsme des coutumes ni la constance du vocabulaire ne doit accrédi-ter le mirage de leur pérennité. En somme, si l'histoire des mentalités, sans avoir partout forcé l'accès aux programmes des cours universitaires, a désormais conquis droit de cité, elle n'en reste pas moins entraînée par des turbulences contradictoires. Richesse ou immaturité ? Liberté ou confusion ? Deux recueils récents vont nous aider à y voir plus clair.

Le premier traite des *Parentés fictives en Espagne, XVIe-XVIIe siècles* (vol. IV des « Travaux du Centre de Recherche sur l'Espagne des XVIe et XVIIe siècles », Actes d'un colloque international tenu à l'Université de Paris IV, éd. par Augustin Redondo, Paris, 1988) et réunit une quinzaine de variations autour de cinq thèmes majeurs :

- 1) parentés fictives et pratiques sociales;
- 2) parentés spirituelles (entre autres, parrainages des Morisques ou des Gitans);
- 3) confréries, dont l'emprise n'échappera à personne, sachant que dans une ville moyenne comme Tolède, il n'y

en a pas moins de 147; que dans toute la péninsule, leur nombre est évalué à plus de 20 000 et que leur réseau est si ramifié qu'il s'étend même à des groupes marginaux comme ces bandes de pêcheurs armés parce que rivaux;

4) espaces imaginaires, notamment le roman;

5) représentations littéraires des parentés fictives, sur lesquelles il nous faudra revenir.

Dans leur ensemble, communications individuelles et discussions apportent une ample moisson. Avouons-le, l'historiographie belge s'est longtemps complue à ne retenir que la face d'ombre dans le passé espagnol : la *reconquista* et l'Inquisition, Philippe II et le duc d'Albe, des siècles de décadence... La chape de conformisme imposée par le régime franquiste n'a rien arrangé; à présent, bien des historiens s'obstinent à ne voir dans leurs collègues espagnols que les tardifs disciples de l'« école » des *Annales*.

Le colloque sur les parentés fictives montre que des nuances s'imposent. On en vient à regretter au contraire que soient si rares rapprochements et contrastes entre d'une part une Espagne qui nous est présentée dans la riche diversité de ses régions et d'autre part une France méridionale ou une Italie tout aussi imprégnées par la Contre Réforme. D'autant plus que, si les institutions monarchiques diffèrent, à l'origine, les problèmes sont analogues.

C'est le cas, si souvent supposé résolu, des intermédiaires entre gouvernants et gouvernés; ici, en l'occurrence de la *familia* des inquisiteurs, fort différente au XVI^e siècle de ce qu'elle était au XII^e. On pourrait en dire autant du recrutement, des cérémonies et des fonctions assumées par les confréries dont Mme M. Segalen a dressé naguère un saisissant bilan.

Regrettons cette quasi absence de comparaisons, ce qui, dans un domaine spontanément foisonnant, pourrait s'expliquer par la crainte d'éparpiller l'attention. Plus

surprenante, la rareté des références à l'environnement économique et social. Deux exceptions heureusement. Dans son bref mais substantiel article consacré au parrainage des enfants abandonnés et des esclaves, M. Bartholomé Benassar construit une typologie de leurs appellations, bien étayée par un comptage des occurrences. De même, M. José Maria Diez Borque, avant de se prononcer sur le caractère banal ou exceptionnel de l'enfant abandonné, prend la précaution de citer une série de pourcentages des naissances illégitimes dont le contingent est grosso modo proportionnel à celui des abandons. Ailleurs dans ce recueil, on tourne le dos au quantitatif : tout se passe comme si l'analyse du contenu, le pourcentage d'analphabètes, la localisation des imprimeurs étaient autant de variables supposées connues. Or, il n'en est rien et cette méconnaissance du parti différent qu'il faut tirer ici d'un exemple, là-bas d'un échantillon, rend fragiles les conclusions que l'on voudrait fonder en invoquant des disciplines encore mal maîtrisées par la plupart des historiens, à savoir la statistique, l'anthropologie, la psychologie et *a fortiori* la psychanalyse.

De là vient, l'incertitude qui affecte les 4^e et 5^e parties du Colloque, consacrées aux parentés fictives projetées dans des espaces imaginaires (contes, rumeurs) ou magnifiées à travers des représentations littéraires. En fin de séance, des participants continuent à douter et ils se demandent si l'oeuvre littéraire (roman, comédie) ne fonctionne pas de manière irrémédiablement ambiguë : à la fois reflet de la réalité et fuite dans le rêve...

Il n'en reste pas moins que l'exploration des parentés met en évidence des processus mentaux négligés par les historiens. N'en citons que deux. Les généalogies mythiques dont se gratifièrent les familles régnantes au moment où elles rassemblent et centralisent un État moderne : ce sont autant d'arguments qui établissent la légitimité et la

continuité du Pouvoir. Par ailleurs, les fabuleux édifices théologiques amoncelés par les clercs à propos des anges gardiens – et de leurs contreparties maléfiques : les démons – sont voués aux oubliettes par les successeurs de Francisco Suarez (1548-1617) auteur d'un *De Angelis* tellement encyclopédique qu'il n'y a rien à ajouter. Ce qui suit n'est plus que dévotion ou crainte puérile, incapable d'avoir doté d'une structure consistante la conception moderne de la famille chrétienne. Éliminer de fausses pistes, c'est faire oeuvre de salubrité.

Sous le titre *La ville et les femmes en Belgique. Histoire et sociologie*, Mme Éliane Gubin (ULB) et M. Jean-Pierre Nandrin (Facultés Saint-Louis) ont organisé et publié les Actes d'une journée d'études qui s'est déroulée en février 1993 (Public. des Facultés Universitaires Saint-Louis, coll. Travaux et Documents, n° 28, 210 p.). Une dizaine d'auteurs, en majorité des femmes, se répartissent des thèmes qui soit jalonnent l'évolution historique des professions accessibles à la femme, soit lui attribuent un statut : béguine, prostituée, immigrée, solitaire, bénéficiaire ou aliénée par la mixité.

La ville (au singulier) sert de décor lointain ou supposé connu, sans dimension ni croissance, indifférenciée comme s'il n'y avait ni banlieues ni centre commerçant, ni impasses ni ghettos résidentiels. Pourquoi ne pas concéder d'emblée que toute histoire des femmes, au départ handicapée par le silence des intéressées, devient impraticable là où les sources font défaut, ce qui est le cas dans les campagnes non alphabétisées où vivent les trois-quarts d'une population dont les mentalités échappent encore à l'investigation scientifique. Restent donc les villes où les témoignages se font progressivement moins rares, se recourent ou se nuancent, même s'ils sont d'abord énoncés par des hommes qui, avec les fonctions dirigeantes, se réservent le monopole de la parole.

Autrement profond nous paraît le fossé qui sépare les deux termes du sous-titre : *Histoire et sociologie*. Ici, pas de résumé des débats qui permettraient d'entrevoir comment chaque auteur a réagi aux propos des participants à la Journée d'Études du 12 février 1993. Et pourtant la préface comme la postface s'ingénient à multiplier les passerelles entre les deux disciplines, à faire acte d'humilité : « Amorcer plutôt qu'introduire, ouvrir les champs au lieu de proposer une lecture qui donnerait l'impression – fallacieuse – d'un savoir déjà clos et maîtrisé » (p. 7).

Il n'en subsiste pas moins un flagrant décalage entre d'une part historiens classiques, même dans leur manière de traiter des mentalités, et d'autre part sociologues déployant des trésors d'inventivité. La fracture s'observe dans la façon de créer son objet d'études, d'en cerner la problématique puis d'en dégager des résultats.

Mlle A.-M. Helvétius s'attache d'abord à l'éclosion puis à la rapide multiplication (entre 1225 et 1275) des béguinages, un mouvement principalement féminin et citadin qui, depuis plus d'un siècle, suscite controverses et procès d'intention. Nous lisons ici une synthèse aussi bien informée que limpide et, au passage, on épingle quelques exemples de l'insuffisance des explications à sens unique. Entre autres, l'appel aux variables démographiques (en l'occurrence les excédents féminins) n'est pas pertinent pour rendre compte du caractère laïc d'un mode de vie.

Parmi les tâches que s'attribuent les femmes, Mme Cl. Billen en retient une – l'approvisionnement du marché urbain – qui, par son caractère ménager et banal, avait échappé à l'attention. À Binche, en plein XIII^e siècle, des comptes d'un tonlieu procurent la rare occasion de quantifier les denrées de la campagne et l'aire de leur provenance. L'accès des paysannes aux marchandages en public et l'habitude de compter en argent, de fréquenter un autre univers

que celui de son village, esquisse-t-il dès lors un pas vers la liberté ou constitue-t-il un élément de pouvoir ? (p. 54-56).

Les deux chapitres suivants sont essentiels parce qu'ils sont centrés sur l'accès des femmes à des métiers rémunérés et ce, à l'époque contemporaine, c'est-à-dire marquée par une industrialisation envahissante. C'est par le Travail, plus encore que par la présence dans la Ville, que la majorité des femmes acquièrent un nouveau mode d'exister qui s'imbrique tant bien que mal dans leurs fonctions traditionnelles : mariage, élevage des enfants, tâches ménagères, main-d'oeuvre d'appoint, ce qui est souvent un euphémisme pour ne pas dire bête de somme. Les textes anciens, quand ils n'omettent pas purement et simplement les occupations des femmes, parce qu'elles ne sont pas payées, les désignent par des appellations passe-partout : journalières, manouvrières, femmes d'ouvrage... Sans s'être concertées, Mmes M. Bruwier et É. Gubin dégagent une même évolution qui marque le XIX^e siècle et est commune aux villes moyennes (Mons, Ath) comme à la capitale. Ici l'on campe sur un sol stable et déblayé; c'est grâce à l'effort préalable de critique et de quantification. Les statistiques du XIX^e siècle donnent à l'historien une assurance comparable à celle du sociologue travaillant sur le terrain. À Mons et à Ath, par exemple, le Professeur M. Bruwier s'est astreinte d'abord au comptage des métiers exercés par les femmes, ensuite à l'identification des tâches et à la place que celles-ci assignaient dans la hiérarchie sociale. Il se confirme que la domesticité, les transports ou les manutentions, les métiers du textile, la boutique ou l'échoppe de l'artisan, continuent à procurer le plus de débouchés. Mais déjà les femmes prennent pied dans des secteurs promis à un meilleur avenir : secrétaires, accoucheuses patentées, institutrices, directrices d'hospices.

À Bruxelles, la multiplication, la diversification et la meilleure qualification des métiers pratiqués par les femmes se reflètent dans la hausse du taux de population active féminine entre le premier recensement scientifiquement organisé par Quetelet (en 1842) et le registre de la population communale (en 1910). Au passage, le Professeur É. Gubin récolte une foule de précisions sur la croissance économique de Bruxelles et sur sa précocité démographique : entre autres, la diminution du nombre d'enfants par couple est manifeste.

À partir de *L'exemple de Bruxelles aujourd'hui* (sous-titre), Mme Anne Morelli revient à des considérations plus proches de l'histoire des mentalités car elle n'isole pas le sort de *La Femme immigrée* (titre), dans la grande ville. Celle-ci est perçue comme pourvoyeuse d'occasions de sortir de chez soi, c'est-à-dire en fait, d'être confrontées à d'autres modes de vie. Un beau thème dont on souhaiterait qu'il soit prolongé par l'auteur, car bien des historiens attendent une typologie des générations successives d'immigrées; bien des sociologues voudraient comprendre comment fonctionne ce facteur primordial de l'intégration qu'est le marché matrimonial.

Mme M.-S. Dupont-Bouchat consacre à la *Prostitution urbaine entre le XVIIIe siècle et le milieu du nôtre* une trentaine de pages solidement étayées, logiquement construites, où l'analyse des textes normatifs n'éclipse pas de perspicaces éclairages sur la mentalité des gouvernants. À quoi tient alors le fait que tant de qualités ne suffisent pas à convaincre le lecteur qu'il s'agit d'une *marginalité intégrée*, comme l'affirme le sous-titre ? (p. 97). Ne sommes-nous pas pris au piège que tend l'inconnaissable en Histoire (comme d'ailleurs en quelques autres sciences humaines) ? Que savons-nous, en effet, des prostituées ? Rien de leur provenance. De leur recrutement. De leur nombre compte tenu des clandestines, des occasionnelles, des saisonnières, du *turn-over* organisé par les proxénètes. Du volume et des

circuits de l'argent sale. Par **contre**, l'auteur sait tout sur les fluctuations de l'hyper-règlementation – qui lui inspire la « nausée » (p. 115) – et de l'abolitionnisme. Elle a aussi consulté les documents parlementaires relatifs aux projets de répression : l'ignorance et la naïveté des « autorités compétentes » a quelque chose de désarmant. Les préjugés aussi sont une composante des mentalités.

Les derniers chapitres abordent l'actualité : « nouveaux itinéraires de la solitude féminine », la mixité, la dialectique du quotidien et des situations extrêmes. Autant de spéculations qui obligent à sortir des sentiers battus mais qui ne laissent pas de prendre l'historien au dépourvu. La ville n'est même plus une Bruxelles un peu fantomatique, mais un concept passe-partout; les catégoriens deviennent réfractaires à tout dénombrement; la chronologie s'évanouit...

Sans doute certains sociologues viennent-ils de décréter que la plus méritoire fonction de leur discipline serait de générer des incertitudes. Sans doute savons-nous bien que la critique historique ne désarme jamais. Il n'en reste pas moins que l'Histoire est une matière à enseigner. Comme telle, elle se fonde sur des textes, des témoignages oraux, des traces matérielles dont elle ne peut se passer. L'histoire des mentalités ne fait pas exception à la règle. L'incertitude lui sera peut-être donnée par surcroît, mais aucun édifice ne se construit sans fondement certain.

Étienne HÉLIN
Université de Liège